



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/49
5 novembre 2012



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, Canada, 3-7 décembre 2012

RAPPROCHEMENT DES COMPTES

1. Le présent document comprend quatre sections : Section I : Contexte, Section II : Rapprochement des recettes indiquées dans les comptes de 2011 avec les données financières des rapports périodiques des agences d'exécution et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds, Section III : Dépenses indiquées dans les comptes de 2010 et dans les rapports périodiques, et Section IV : Recommandations.

Section I : Contexte

2. À la suite de la 38^e réunion et de la présentation des comptes du Fonds pour l'année 2001, le Comité exécutif avait demandé qu'un rapprochement complet des comptes avec les rapports périodiques et financiers soit préparé pour être présenté chaque année lors de la dernière réunion (décision 38/9 d)). Le Secrétariat, en collaboration avec les agences d'exécution et le Trésorier, a donné suite chaque année à cette décision et a rendu compte annuellement des résultats à la dernière réunion de l'année, en reportant à l'année suivante les éléments de rapprochement en souffrance non encore résolus au cours d'une année donnée.

Section II : Rapprochement des recettes consignées dans les comptes de 2011 avec les données financières des rapports périodiques des agences d'exécution et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds.

3. Il est proposé d'apporter des ajustements dans les comptes de 2012 du PNUE, en consultation avec les agences d'exécution et le Trésorier, sous réserve des décisions du Comité exécutif, comme il est recommandé dans le présent rapport.

Données financières des rapports périodiques et inventaire des projets approuvés

4. Comme le montre le tableau 1, la comparaison entre les données financières des rapports périodiques des agences d'exécution et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat révèle des écarts

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

pour toutes les agences. Comme la source ultime des approbations des projets des agences d'exécution est l'inventaire tenu par le Secrétariat, il est proposé d'utiliser le montant approuvé de 2011 de 2 652 092 237 \$US selon l'inventaire aux fins du rapprochement des comptes de 2011.

Tableau 1

COMPARAISON ENTRE LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET L'INVENTAIRE DES PROJETS APPROUVÉS (\$US)

Agence	Rapport périodique de 2011 – Total des fonds approuvés, incluant les coûts d'appui	Inventaire – Total des fonds approuvés, incluant les coûts d'appui	Différence
PNUD	671 401 730	671 401 763	33
PNUE	212 612 912	212 584 723	-28 189
ONUDI	693 183 433	693 184 939	1 506
Banque mondiale	1 074 920 807	1 074 920 812	5
Total	2 652 118 882	2 652 092 237	-26 645

5. Le tableau 1 montre une différence de 33 \$US entre l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat et les approbations de 2011 indiquées dans le rapport périodique du PNUD. L'écart de 33 \$US résulte des différences d'arrondissement des chiffres. Le PNUD réalisera une adaptation définitive de son rapport périodique afin d'éliminer l'adaptation précédente basée sur l'inventaire à partir de 2010.

6. La différence de -28 189 \$US apparaissant au tableau 1 entre les données du PNUE et l'inventaire du Secrétariat correspond au montant de -21 960 \$US lié au projet SIL/SEV/35/TAS/01 devant être modifié dans le rapport périodique du PNUE et le montant de -6 232 \$US lié au projet AFG/SEV/43/CPG/02 devant être modifié par le Secrétariat dans son inventaire, laissant une différence de 3 \$US dû à l'arrondissement des chiffres. Le PNUE tout comme le Secrétariat ont accepté de faire les adaptations nécessaires pour que les données du rapport périodique concordent avec celles de l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat.

7. L'ONUDI attribue l'écart de 1 506 \$US entre son rapport périodique et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat à la restitution des soldes de projets achevés à la 67^e réunion du Comité exécutif, soldes qui étaient déjà indiqués en tant que fonds restitués dans le rapport périodique et financier mais pas encore dans l'inventaire. L'ONUDI a fourni au Secrétariat une ventilation de ce montant avec la liste des projets pour lesquels les soldes avaient été rendus, ne laissant aucune autre différence.

8. Dans le cas de la Banque mondiale, la différence de 5 \$US résulte également de l'arrondissement des chiffres entre le rapport périodique de la Banque mondiale et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat.

9. Lorsque la différence est supérieure à 5 \$US, il est proposé que les agences alignent leurs chiffres sur l'inventaire du Secrétariat ou qu'elles justifient l'écart. Il est donc recommandé que le PNUD, le PNUE et l'ONUDI alignent leurs données des montants approuvés indiqués dans leurs rapports périodiques sur l'inventaire du Secrétariat pour le prochain rapprochement des comptes.

Montants nets des approbations des rapports périodiques et recettes des comptes de 2011 des agences d'exécution

10. Le montant net des fonds approuvés dans les rapports périodiques des agences et les recettes consignées dans les comptes de 2011 du Fonds couvrent la même période. Toutefois, comme le montre le tableau 2, les deux rapports présentent des différences.

Tableau 2

DIFFÉRENCES ENTRE LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET LES COMPTES DE 2011 DU FONDS – FINANCEMENTS APPROUVÉS ET RECETTES (\$US)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3)-(2)	(6) = (4)-(2)
Agence	Rapport périodique de 2011 – Total des fonds approuvés, incluant les coûts d'appui	Recettes globales des comptes de 2011 du Fonds (Données provisoires du Trésorier)	Recettes globales des comptes de 2011 du Fonds (État financier définitif)	Différence entre les comptes provisoires et les rapports périodiques	Différence entre les comptes définitifs et les rapports périodiques
PNUD	671 401 730	671 401 776	671 722 877	46	321 147
PNUE	212 612 912	212 594 525	212 592 214	-18 387	-20 698
ONUDI	693 183 433	693 398 309	693 398 309	214 876	214 876
Banque mondiale	1 074 920 807	1 087 166 826	1 087 166 826	12 246 019	12 246 019
Total	2 652 118 882	2 664 561 436	2 664 880 226	12 442 554	12 761 344

Note : Un nombre positif dans la dernière colonne signifie que les recettes indiquées dans les comptes des agences sont supérieures aux montants indiqués dans leurs rapports périodiques. Un nombre négatif signifie que les recettes indiquées dans les comptes des agences sont inférieures aux montants indiqués dans leurs rapports périodiques.

11. Le tableau 3 explique les différences entre les rapports périodiques et les recettes globales des agences dans les comptes définitifs de 2011.

Tableau 3

JUSTIFICATION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MONTANTS NETS DES APPROBATIONS INDIQUÉS DANS LES RAPPORT PÉRIODIQUES ET LES RECETTES DES COMPTES DÉFINITIFS DE 2011 DU FONDS (\$US)

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les comptes vérifiés des agences et les rapports périodiques	321 147	-20 698	214 876	12 246 019
2	Différence entre les intérêts provisoires et définitifs pour 2010 et recettes diverses (suite à donner par le Trésorier)			-23 267 -3 015	
3	Intérêts créditeurs du dernier trimestre 2011				-71 078
4	Intérêts accumulés en 2011 indiqués dans		10 939		

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	les recettes de 2011 non comptabilisés dans le rapport périodique (Suite à donner par le Trésorier, c'est-à-dire remboursement au PNUE pour recouvrement)				
5	Soldes des intérêts pour le 4 ^e trimestre 2011 (Suite à donner par le Trésorier) Recettes diverses pour le 4 ^e trimestre 2011 (Suite à donner par le Trésorier)			-169 210 -17 890	
6	Soldes de l'ONUDI concernant divers projets restitués à la 67 ^e réunion			-1 506	
7	Différence entre les intérêts réels et estimatifs de 2011 (Suite à donner par le Trésorier dans les comptes de 2012)	-321 101			
8	Différence dans les coûts d'appui de programme inscrits dans l'inventaire mais pas dans le rapport périodique		9 720		
9	Élément de rapprochement en instance du projet sur les refroidisseurs en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)*				-1 198 946
10	Élément de rapprochement en instance du projet bilatéral de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120)*				-225 985
11	Élément de rapprochement en instance du projet bilatéral des États-Unis (CPR/PRO/44/INV/425)*				-5 375 000
12	Élément de rapprochement en instance du projet bilatéral des États-Unis (CPR/PRO/47/INV/439)*				-5 375 000
13	Total (Lignes 2 à 12)	-321 101	20 659	-214 888	-12 246 009
14	Différence (Élément de rapprochement en instance)	46	-39	-12	10

*Les éléments de rapprochement en instance seront clos à l'achèvement des activités MP de la Banque.

12. Le tableau 3 montre que le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale n'ont pas identifié les raisons de leurs différences à temps pour la 68^e réunion.

PNUD

13. Le PNUD a expliqué que la différence de 321 147 \$US entre le rapport périodique de 2011 et les recettes dans son état financier de 2011 représente l'écart entre les revenus des intérêts indiqués dans l'état financier provisoire du PNUD pour 2011 et son état financier définitif, qui s'élève à 321 101 \$US. Ce montant sera crédité au compte des intérêts créditeurs du Fonds multilatéral en 2012. La différence restante de 46 \$US est un élément de rapprochement en instance résultant d'un ajustement en souffrance à faire une fois que l'écart entre l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat et les données sur les projets approuvés dans le rapport périodique du PNUD a été clarifié entre le PNUD et le Secrétariat.

PNUE

14. D'après la ligne 1 du tableau 3, les comptes définitifs de 2011 du PNUE indiquent dans son état financier un montant négatif de recettes de 20 698 \$US inférieur à son rapport périodique de 2011. Le

PNUE a expliqué que, sur ce total, 10 939 \$US (ligne 4 du tableau 3) représente un intérêt net récupéré à tort par le Trésorier et devant apparaître dans le prochain versement au PNUE. Le montant de 9 720 \$US représente un ajustement dans les coûts d'appui de programme qui doit encore être inscrit dans l'inventaire. Ce montant a déjà été adapté dans le rapport périodique du PNUE et doit encore être adapté dans l'inventaire du Secrétariat. Il reste ensuite une différence non expliquée de 39 \$US.

ONUDI

15. L'ONUDI a indiqué des recettes plus élevées dans ses comptes de 2011 que dans son rapport périodique. Cet écart est dû à des intérêts créditeurs plus des recettes diverses qui doivent encore être inscrits dans l'état financier du Trésorier. Sur la différence totale de 214 876 \$US, l'ONUDI attribue 23 267 \$US à la différence d'intérêts entre les intérêts provisoires et définitifs communiqués en 2010, et 3 015 \$US à des recettes diverses de 2010 qui n'ont pas été prises en considération par le Trésorier en date de fin 2011. L'ONUDI explique les montants de 169 210 \$US et de 17 890 \$US comme étant le solde des intérêts pour le 4^e trimestre 2011 et les recettes diverses de 2011 pas encore pris en compte par le Trésorier en date de fin 2011. Ces montants sont devenus disponibles après la fin de l'année et seront crédités au titre des recettes diverses. Il reste une différence non expliquée de -12 \$US qui constitue un élément de rapprochement en instance.

Banque mondiale

16. La ligne 1 montre une différence de 12 246 019 \$US entre les montants nets des approbations indiqués dans les rapports périodiques de la Banque et les recettes des comptes définitifs du Fonds. Sur ce montant, 71 078 \$US correspondent aux intérêts créditeurs du dernier trimestre de l'année qui ont été inscrits dans l'état financier du Trésorier et pris en compte, mais non indiqués dans le rapport périodique de la Banque. La dernière ligne du tableau 3 montre un déficit de 10 \$US dans les montants approuvés de la Banque mondiale dans le rapport périodique de 2011. La Banque mondiale a expliqué que ceci peut être dû aux différences d'arrondissement des chiffres dans la base de données du rapport périodique des approbations nettes et/ou de petites différences dans les montants des intérêts déduits des approbations nettes. Ceci reste un élément de rapprochement en instance en attendant que des explications soient fournies.

Éléments de rapprochement en instance

Banque mondiale

17. La Banque mondiale a signalé un élément de rapprochement supplémentaire d'un montant de 1 198 946 \$US pour un prêt remboursé par le gouvernement de la Thaïlande par l'intermédiaire de la Banque directement au Trésorier en 2007. Ce remboursement s'était assorti précédemment de la restitution du solde de l'approbation originale du projet d'un montant de 2 475 000 \$US réalisé par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pour l'ozone (OTF) de la Banque en 2005. L'approbation totale a été indiquée comme il convient comme étant de zéro dans le rapport périodique, correspondant au remboursement et à la restitution des fonds au Fonds multilatéral. Ceci devrait donc continuer à être un élément de rapprochement en instance.

18. La Banque mondiale a signalé le même élément de rapprochement en instance de 5 375 000 \$US pour une contribution bilatérale reçue en 2006 des États-Unis d'Amérique pour les projets États-Unis-Chine d'élimination accélérée de la production (CPR/PRO/44/INV/425). La Banque a ajouté un autre montant de 5 375 000 \$US provenant du projet bilatéral États-Unis-Chine d'élimination accélérée de la production (CPR/PRO/47/INV/439). Ce projet avait été approuvé à la 47^e réunion du Comité exécutif. Les deux montants subsistent dans les comptes comme des éléments de rapprochement en instance parce que la Banque mondiale les a inclus comme faisant partie des recettes dans ses comptes de 2006 et 2008,

alors qu'ils ne figurent pas dans la liste du Secrétariat des projets approuvés pour la Banque mondiale parce qu'il s'agissait d'une contribution bilatérale.

19. La Banque a également indiqué le même montant de 225 985 \$US comme élément de rapprochement en instance dans les rapprochements annuels précédents. Il s'agit d'une contribution bilatérale de la Suède approuvée à la 29^e réunion du Comité exécutif (THA/HAL/29/TAS/120), qui a été traitée de la même façon que la contribution des États-Unis mentionnée précédemment. Le montant restera donc comme un élément de rapprochement en instance puisqu'il ne peut pas être traité dans le rapport périodique de la Banque mondiale comme un revenu normal provenant du Fonds multilatéral.

Section III : Dépenses indiquées dans les comptes et dans les rapports périodiques

20. Le tableau 4 montre les différences entre les dépenses cumulatives communiquées provisoirement au Trésorier dans les comptes de 2011 du Fonds, et la somme des fonds décaissés et engagés communiqués au Secrétariat du Fonds dans les rapports périodiques annuels des agences d'exécution pour la période allant de 1991 à 2011.

Tableau 4

DÉPENSES (\$US)

RAPPORT PERIODIQUE					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Agence	Fonds décaissés incluant les coûts d'appui	Fonds engagés incluant les coûts d'appui	Total des dépenses cumulatives	Total des dépenses cumulatives communiquées au Trésorier	{(4)-(5)}
			{(2)+(3)}		Voir Note
PNUD	588 988 569	1 326 077	590 314 645	585 563 314	4 751 331
PNUE	181 610 824	7 978 190	189 589 014	189 589 014	0
ONUDI	537 012 332	27 523 242	564 535 574	564 551 167	-15 593
Banque mondiale	1 001 507 233	71 107 045	1 072 614 278	1 009 359 006	63 255 272

Note : Un nombre positif dans la dernière colonne signifie que le montant des dépenses indiqué dans le rapport périodique est supérieur à celui des comptes du Fonds. Un nombre négatif signifie que le montant des dépenses indiqué dans le rapport périodique est inférieur à celui des comptes du Fonds.

21. Le tableau 5 résume les différences entre les dépenses communiquées dans les rapports périodiques des agences d'exécution et les chiffres figurant dans les comptes du Fonds.

Tableau 5

JUSTIFICATION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPENSES COMMUNIQUÉES DANS LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET LES COMPTES DU FONDS (\$US)

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1. Différence entre les comptes et les rapports périodiques des agences	4 751 331	0	-15 593	63 255 272
2. Fonds destinés à couvrir les engagements administratifs de 2012 & 2013, obtenus et déclarés dans le rapport périodique, mais non encore	-4 664 824			

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
décaissés selon les comptes de 2011.				
3. Erreurs de niveau de projet décelées et supprimées du rapport périodique de 2011 mais non ajustées dans les états financiers de 2011. À ajuster par le PNUD dans les comptes de 2012.	10 847			
4. L'élément de rapprochement en instance est la réduction des dépenses dans les états financiers non associés à un projet particulier. Augmente le solde de financement dû au Fonds mais ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds fiduciaire *	-68 300			
5. L'élément de rapprochement en instance est la réduction des dépenses dans les états financiers non associés à un projet particulier. Augmente le solde de financement dû au Fonds mais ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds fiduciaire *	-29 054			
6. Comptes de l'ONUDI déjà corrigés en 2011			3 975	
7. Ajustements devant être réalisés en 2012 par rapport aux dépenses de 2011 de 5 projets communiquées au Trésorier par l'ONUDI			11 612	
8. Valeur engagée pour les projets approuvés				-71 107 045
9. Décaissements vers les comptes spéciaux de la Banque mondiale				7 851 773
10. Total (Lignes 2 à 9)	-4 751 331	0	15 587	-63 255 272
11. Différence	0	0	-6	0

* Élément de rapprochement en instance pouvant être restitué à la clôture du fonds fiduciaire

PNUD

22. La ligne 2 représente des fonds destinés à couvrir les engagements administratifs de 2012 et de 2013, obtenus et inclus dans le rapport périodique, mais non encore décaissés selon les états financiers de 2011. La ligne 3 est un élément de rapprochement de 2011 lié à une erreur d'un montant de 10 847 \$US décelée et supprimée du rapport périodique de 2011, mais qui doit être ajusté par le PNUD dans ses comptes de 2012.

Éléments de rapprochement en instance

23. Aux lignes 5 et 6 figurent les sommes de 68 300 \$US et de 29 054 \$US qui resteront des éléments de rapprochement en instance pour le PNUD jusqu'à la clôture des projets financés par le Fonds multilatéral, et qui ne peuvent être associées à aucun projet particulier. Il convient de noter qu'en réduisant ses dépenses de ces deux montants dans ses états financiers, le PNUD a, théoriquement, pris les mesures nécessaires pour rendre ces montants au Fonds.

PNUE

24. Il n'y a pas de d'écart entre le rapport périodique de 2011 du PNUE et ses comptes de 2011.

ONUDI

25. Pour sa part, l'ONUDI a déclaré dans ses états financiers de 2011 un montant de dépenses de 15 593 \$US supérieur à celui figurant dans son rapport périodique de 2011. L'ONUDI a expliqué que les dépenses cumulatives communiquées au Trésorier étaient de 3 975 \$US plus élevées que ce qu'elles

devaient être, et que les comptes de l'ONUDI seraient ajustés en 2012. L'ONUDI a également expliqué que le montant de 11 612 \$US correspond à des dépenses cumulatives pour 5 projets communiqués au Trésorier en 2011 devant être ajustés en 2012, ce qui laisse une différence de (6) \$US qui peut être due à des différences d'arrondissement de chiffres.

Banque mondiale

26. Concernant la Banque mondiale, la différence de 63 255 272 \$US correspond au fait que, conformément aux procédures comptables de la Banque, les fonds « engagés » ne sont pas comptés en tant que décaissements. La Banque mondiale utilise une méthode de comptabilité de caisse dans laquelle les décaissements ne sont pas inscrits dans les états financiers tant que ces paiements n'ont pas été effectués. En conséquence, le chiffre dans la colonne « fonds engagés » ne correspond pas aux dépenses selon les pratiques établies de la Banque et en conséquence il n'est pas inclus dans l'état financier vérifié de 2011. En ajoutant les fonds qui sont destinés au décaissement, la base de données du rapport périodique montrera toujours un montant bien plus élevé que les dépenses contenues dans l'état financier annuel pour la même période – dans la mesure où il s'agit de fonds obligés restants devant encore être décaissés. En 2011, le montant des fonds engagés est particulièrement élevé du fait de la première tranche du plan sectoriel pour l'élimination des HCFC en Chine dans le secteur des mousses de polyuréthane qui vaut à elle seule près de 39 millions \$US.

27. De plus, les chiffres correspondant aux décaissements du rapport périodique comprennent principalement ceux qui sont communiqués directement à la Banque mondiale par ses agents financiers et les pays partenaires (dans le cas de certains plans sectoriels et nationaux d'élimination des SAO), alors que les dépenses inscrites dans les états financiers représentent les fonds qui vont de la Banque vers les comptes spéciaux (et en fin de compte aux bénéficiaires). A tout moment, le niveau de dépenses sera plus élevé dans les états financiers que dans le rapport périodique en raison du décalage dans le temps entre le moment du décaissement vers les comptes spéciaux et celui du décaissement au profit du bénéficiaire. Si les fonds engagés étaient enlevés du rapprochement des comptes, la différence entre les fonds décaissés dans le rapport périodique et ceux décaissés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'ozone de la Banque serait d'environ un pour cent.

Section IV : Recommandations

28. Le Comité exécutif pourrait envisager de:

- (a) Prendre note du rapprochement des comptes de 2011, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/49;
- (b) Demander aux agences d'exécution de procéder en 2012 aux ajustements de 2011, comme suit:
 - (i) le PNUD corrigera ses écritures de 33 \$US pour les montants approuvés dans son rapport périodique;
 - (ii) le PNUE corrigera ses écritures de -21 960 \$US pour les montants approuvés dans son rapport périodique et le Secrétariat de -6 232 \$US;
 - (iii) le PNUE corrigera ses revenus d'un montant de 10 939 \$US et de 9 720 \$US dans son rapport périodique; et
 - (iv) l'ONUDI corrigera ses écritures de 1 506 \$US pour les montants approuvés et de 213 382 \$US pour ses recettes dans son rapport périodique,

- (c) Demander au Trésorier de :
- (i) retenir de ses prochains transferts au PNUD un montant de 321 101 \$US représentant un excédent d'intérêts créditeurs communiqué par le PNUD; et
 - (ii) rembourser au PNUE un montant de 10 939 \$US pour corriger un recouvrement excessif indiqué par le PNUE.
- (d) Prendre note des éléments de rapprochement non résolus suivants pour 2011:
- (i) 39 \$US de différence dans les recettes des comptes de 2011 du PNUE;
 - (ii) -12 \$US dans les recettes et 6 \$US de dépenses en moins dans les comptes de 2011 de l'ONUDI; et
 - (iii) -10 \$US dans les montants approuvés de la Banque mondiale.
- (e) Prendre note des éléments de rapprochement en instance suivants:
- (i) éléments de rapprochement en instance du PNUD au titre de projets non spécifiés pour des montants de 68 300 \$US et 29 054 \$US; et
 - (ii) éléments de rapprochement en instance de la Banque mondiale pour les projets suivants:
 - Projet sur les refroidisseurs de Thaïlande (THA/REF/26/INV/104) pour un montant de 1 198 946 \$US;
 - Projet bilatéral avec la Suède (THA/HAL/29/TAS/120) pour un montant de 225 985 \$US;
 - projet bilatéral avec les États-Unis (CPR/PRO/44/INV/425) pour un montant de 5 375 000 \$US; et
 - projet bilatéral avec les États-Unis (CPR/PRO/47/INV/439) pour un montant de 5 375 000 \$US.
